IL REVIENT PAR LA GRANDE PORTE À LA TÊTE DU RND

LA REVANCHE DE TAYEB ZITOUNI

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4006 | Ven. 29 - Sam. 30 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ATTAQUES CONTRE LA FÉDÉRATION ET SON PRÉSIDENT

LA FAF DÉNONCE UNE CAMPAGNE DE "MÉDISANCE"

Pages 8-9

BILAN DU COVID-19 EN ALGÉRIE

8 NOUVEAUX DÉCÈS ET LES CONTAMINATIONS EN BAISSE

Page 16

COVID-19

MAINTIEN DU CONFINEMENT PARTIEL JUSQU'AU 13 JUIN

Page 3

KARIM TABBOU PRIVÉ DE TÉLÉPHONE !

LA COUR DE TIPASA DÉMENT

Page 2

LOGEMENTS AADL

DES INSTRUCTIONS POUR ACCÉLÉRER LA CADENCE DES TRAVAUX

Page 4

SELON LES EXPERTS CHINOIS DÉPÊCHÉS À ALGER

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN ALGÉRIE EST "STABLE" ET "MAÎTRISÉE"

Page 3

AFFAIRE DU DOCUMENTAIRE DE FRANCE 5

L'APN CONVOQUE UNE RÉUNION "IMPORTANTE" EN PRÉSENCE DU MAE

Page 3

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Djerad plaide pour l'allègement de la dette

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a plaidé jeudi pour l'allègement de la dette des pays en voie de développement afin de surmonter les difficultés financières et économiques induites par la pandémie du COVID-19, ainsi que pour un dialogue global entre les pays développés et en voie de développement, en vue de trouver des solutions concrètes aux besoins croissants au double plan économique et social.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Intervenant en tant que représentant du président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, à la rencontre de haut niveau par visioconférence organisée par l'Organisation des Nations-unies (ONU), sur le financement du développement sur fond de la pandémie COVID-19, M. Djerad a déclaré que l'allègement du fardeau de la dette des pays en voie de développement s'impose en tant qu'"option impérative" pour remédier aux déséquilibres dont ils souffrent au double plan économique et social.

A ce propos, il a appelé à "*la consécration d'un dialogue global et durable entre les pays développés et ceux en voie de développement pour trouver des solutions concrètes aux besoins de financement croissants en raison de la crise du nouveau coronavirus*".

Soulignant que la persistance de cette crise sanitaire "*est à même d'accentuer la crise financière que connaissent toutes les Nations*", M.Djerad a indiqué que les niveaux de propagation de cette pandémie en Afrique ne sont pas inquiétants pour l'heure, contrairement à ses répercussions aux plans économique, social et financier.

Outre, les enjeux de la sécurité alimentaire, le continent africain est confronté aux défis traditionnels en rapport avec les crises politique et humanitaire, les effets des changements climatiques, la désertification et la sécheresse, la chute des prix des matières premières, le fardeau de la dette et la baisse des flux financiers.

"*L'allégement de la dette des pays en développement s'impose en tant qu'option impérative face aux déséquilibres auxquels ils sont confrontés, aux plans fiscal et budgétaire, en vue d'améliorer les recettes fiscales et aider ainsi ces pays à surmonter les effets néfastes de cette pandémie aux plans sanitaire et socioéconomique*", a-t-il soutenu. Et d'ajouter que "*si les mesures prises, à cet égard, par le G20, les institutions internationales des Nations-unies, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) méritent d'être saluées, la situation requiert, néanmoins, davantage de soutien et de financement pour être à la hauteur des aspirations et besoins des pays en développement*".

Il a mis en avant, dans ce sens, "*le nécessaire renforcement des cadres d'une concertation transparente et globale entre pays développés et pays en développement afin de parvenir à une approche inclusive permettant aux pays en difficulté de s'acquitter de leurs engagements*".

Pour M. Djerad, "*cette crise sanitaire et économique générale ne devrait pas nous faire oublier nos engagements dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba*", mais bien au contraire, a-t-il dit "*nous devrons faire montre de plus de détermination pour améliorer le financement étranger, notamment à travers l'augmentation de l'aide publique au développement (APD)*". Concernant l'Algérie, le Premier ministre a affirmé que le gouvernement, à l'instar de tous les gouvernements africains, est également appelé à prendre les mesures financières et budgétaires adéquates en appui à ses ressources fiscales locales.

Il s'agit là, a-t-il expliqué, de "*contribuer à la relance économique qui implique aussi des mesures efficaces en soutien aux secteurs les plus impactés, particulièrement ceux créateurs d'emplois et de richesses, d'où l'importance de garantir la liquidité financière suffisante pour répondre aux besoins des catégories les plus vulnérables*". Dans son allocution lue au nom du président de la République, M. Djerad a rappelé que l'Algérie avait initié une série de mesures pour aider et soutenir les personnes et les établissements les plus impactés, précisant que le gouvernement poursuivait ses efforts pour l'adaptation des cadres budgétaires et fiscaux aux besoins et défis socioéconomiques, en veillant à la préservation des acquis relatifs à la liberté d'investissement et aux avantages fiscaux au profit des investisseurs locaux et étrangers.

"*L'ampleur sans pareille, depuis la seconde Guerre mondiale, de cette crise sanitaire due à la propagation de la pandémie au niveau mondial implique des décisions courageuses et exceptionnelles, notamment au moment où la communauté internationale s'apprête à lancer une décennie d'action en vue de la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) et de la célébration du 75e anniversaire de création de l'ONU*", a poursuivi le Premier ministre. M Djerad a mis en avant, en outre, "*l'impérative intensification des efforts afin de trouver des solutions durables et solides aux grands défis qui se profilent à l'horizon. Nous devons tous combattre les velléités d'anéantissement des valeurs acquises*", a-t-il conclu.

R. R.

CORONAVIRUS

Près de 322.000 personnes ont bénéficié de l'allocation de solidarité

Le nombre des bénéficiaires de l'allocation décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur des personnes impactées par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), s'élève à prés de 322.000 bénéficiaires, a rapporté hier la radio nationale. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a précisé que le nombre des bénéficiaires de cette allocation de 10.000 dinars, inscrits sur les listes visées par les directeurs locaux concernés jusqu'au 27 mai en cours, après assainissement des listes, a atteint 321.955 bénéficiaires.

Ladite allocation a déjà été versée au profit de 135.687 bénéficiaires, tandis que 76.674 dossiers se trouvent au niveau des services décentralisés de l'Etat et 29.734 autres en attente des procédures comptables au niveau des services de la wilaya, précise la même source.

Par ailleurs, 64.808 dossiers sont déposés, au niveau des wilayas, aux services des trésoriers pour l'opération de paiement et 15.052 autres au niveau des services de la poste et des banques, pour l'opération de versement de cette allocation dans les comptes postaux courants (CCP) ou les comptes bancaires des bénéficiaires.

R. N.

REPRISE PROGRESSIVE DE L'ACTIVITÉ JUDICIAIRE

Le ministère satisfait

Le ministère de la Justice a exprimé, jeudi dans un communiqué, "sa satisfaction" quant à la reprise progressive, depuis le 17 mai, de l'activité judiciaire au niveau des différentes juridictions, pour une première étape, en attendant la programmation du reste des affaires enregistrées, conformément à la politique publique visant à enrayer la propagation du Covid-19.

La même source a précisé que les tribunaux et Cours de Justice "*ont repris l'examen des affaires civiles et administratives déposées par les avocats dans un premier temps, en attendant la programmation, à l'avenir, d'autres affaires enrôlées par les justiciables eux-mêmes, conformément à la politique publique visant à enrayer la propagation de la pandémie*".

Durant la période du 17 au 21 mai 2020, "*le taux des audiences tenues pour statuer sur les affaires civiles et administratives s'est élevé à 97,9% pour la justice ordinaire et 99% pour la Justice administrative*", a rappelé le ministère. Il a en outre ajouté, que pendant la même période, 10.945 jugements et décisions civiles et 1.155 décisions administratives ont été rendues, tous étaient gelés depuis le 16 mars 2020, en application desdites mesures.

R. N.

KARIM TABBOU PRIVÉ DE TÉLÉPHONE !

La Cour de Tipasa dément

Réagissant aux informations diffusées par ses avocats de la défense, selon lesquelles il aurait été privé du droit d'effectuer un appel téléphonique avec un membre de sa famille, la Cour de justice de Tipasa affirme jeudi dans un communiqué, que c'est Karim Tabbou qui "a refusé volontairement" ce droit.

Dans ce communiqué, le parquet général près la Cour de Tipasa a précisé que Karim Tabou, en détention au niveau de l'établissement pénitencier de Koléa (Tipasa), "*a effectivement émis une demande pour effectuer un appel téléphonique avec un membre de sa famille. Laquelle demande a été transférée par l'établissement pénitencier à l'autorité judiciaire compétente, qui la approuvée après examen*".

"*Après examen, la demande a été approuvée par les autorités judiciaires compétentes. Le concerné a été autorisé à effectuer une communication téléphonique avec sa famille, mais une fois informé de cette autorisation, et après invitation à utiliser le téléphone, Karim Tabou a refusé d'effectuer tout appel téléphonique, sauf après consultation de ses avocats*", est-il affirmé dans le même document. La Cour de Tipasa a, à ce titre, "*rejeté catégoriquement" les informations relayées par des organes de presse, portant sur le refus de la demande émise par l'intéressé pour un appel téléphonique avec sa famille, durant sa période de détention au niveau de l'établissement pénitencier relevant du territoire de compétence de ladite Cour*", est-il souligné, par ailleurs.

R. N.

COVID-19

Maintien du confinement partiel jusqu'au 13 juin

Le gouvernement a décidé de maintenir le confinement partiel à domicile jusqu'au 13 juin prochain, dans la cadre des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19), et de lever totalement ce confinement dans quatre wilayas, a indiqué jeudi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

PAR LAKHDARI BRAHIM

"*Après consultation du Comité scientifique et de l'autorité sanitaire sur l'évolution de la situation épidémiologique liée au coronavirus (Covid-19) et après accord de Monsieur le président de la République, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a pris les décisions suivantes :*

1/ La levée totale du confinement pour les Wilaya de Saïda, Tindouf, Illizi et Tamanrasset. Cette décision est motivée par les résultats favorables enregistrés au niveau de deux (02) indicateurs.

Cette décision est motivée par les résultats favorables enregistrés au niveau de deux (02) indicateurs : la stabilisation du nombre de nouveaux cas décompté à quinze (15) jours d'intervalle (11 mai et 26 mai 2020) et le taux de reproduction ou Ro qui est intérieur à 1 (Ro 3).

Ces indicateurs constituent des objectifs qui peuvent être atteints par d'autres wilayas en fonction du degré d'observance des règles et consignes sanitaires.

Cette mesure de levée totale du confinement est accompagnée du maintien du dispositif d'encadrement sanitaire strict au niveau de ces wilayas avec le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des points d'entrée et la recherche active et systématique des sujets contacts en cas de contagion, afin de rompre rapidement la chaine de transmission du coronavirus Covid-19, comme cela est pratiqué depuis le début de la pandémie. 2/ L'application d'un confinement partiel à domicile, de 17 heures jusqu'au lendemain à 7 heures du matin, applicable aux wilayas de Batna, Béjaia, Blida, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Sidi Bellabes, Constantine, Annaba, Médéa, Oran, Bordj Bou Arreridj, Tipasa et Ain Defla et ce, pour une période de quinze (15) jours, applicable à compter du samedi 30 mai jusqu'au samedi 13 juin 2020.

3/ La prorogation, pour le reste des wilayas, du confinement partiel à domicile de 19h00 jusqu'au lendemain à 7h00 du matin pour une période de quinze (15) jours, applicable à compter du samedi 30 mai jusqu'au samedi 13 juin 2020.

Le gouvernement appelle les citoyens et les citoyennes à poursuivre les efforts déployés en matière de respect des mesures d'hygiène, de l'obligation du port de masque de protection, de distanciation sociale et de l'ensemble des mesures barrières édictées par l'autorité sanitaire à l'effet de contribuer à la rupture de la chaine de propagation du Covid-19.

C'est grâce à la poursuite de cette mobilisation citoyenne que l'on pourrait conforté ces résultats encourageants au niveau d'autres wilayas où commencent à émerger une amélioration des indicateurs épidémiologiques.

En effet, il a été observé que des wilayas où les citoyens ont respecté les mesures de prudence nécessaires pour leur protection et celle de leur entourage, des résultats significatifs ont été obtenus. Mais ces indicateurs demeurent fragiles et pourraient connaître une détérioration rapide en cas de relâchement de la discipline et de nos comportements à l'égard des mesures de précaution édictées, auquel cas les pouvoirs publics pourraient être amenés à renforcer de nouveau les mesures de confinement".

L. B.

L'UGCAA et l'Anca appellent à la reprise des activités économiques et la réouverture des commerces

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé, hier, à la reprise des activités économiques et la réouverture des commerces, pour alléger les difficultés sociales et préserver les postes de travail et protéger les entreprises.

Pour l'UGCAA, cette reprise économique n'est pas contraire aux mesures du confinement ni encore à l'obligation de se conformer aux règles de prévention contre la propagation du coronavirus. L'Organisation professionnelle souligne qu'elle poursuivra son travail de sensibilisation en direction de ses adhérents dans le cadre de la lutte de la propagation du Covid-19 comme l'obligation du port du masque et autres mesures sanitaire et ce à travers ses cellules au niveau des différentes wilayas du pays.

De son côté, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé au retour des activités économiques et permettre l'ouverture de magasins de commerce, de l'artisanat et les services afin d'alléger les difficultés sociales, de maintenir les emplois et protéger les entreprises.Dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook, l'ANCA précise que le retour des activités économiques ne contredit ni la mesure du confinement ni le respect des mesures de prévention. Dans le cadre des procédures du confinement et de prévention contre le Covid 19 pour préserver la santé publique et protéger la vie des citoyens et compte tenu de ses effets sur la vie sociale et économique, l'ANCA appelle les ateliers de couture, à se lancer, à partir de juin 2020, dans la fabrication de masques, avec possibilité de vente directe, ainsi que dans les magasins agréés, à condition que ces masques soient conformes aux normes requises, au prix approprié et moyen de 30 dinars. L'Association appelle également à poursuivre la sensibilisation dans toutes les wilayas contre la propagation du coronavirus (Covid 19), respecter les mesures de prévention, notamment le port de masques et la distanciation sociale, et continuer à coopérer avec les instances officielles et les associations de la société civile.

R. N.

SELON LES EXPERTS CHINOIS DEPECHES A ALGER

La situation épidémiologique en Algérie est "stable" et "maîtrisée"

Le responsable de l'équipe d'experts médicaux chinois de lutte contre le covid-19 dépêchés à Alger depuis plusieurs jours, Zhou Lin a assuré que la situation de la crise sanitaire liée au Coronavirus en Algérie est "stable" et "maîtrisée". "*La situation épidémiologique est stable et maîtrisée grâce aux mesures prises notamment par le président de la République, le Premier ministre et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus*", a déclaré M. Zhou Lin, lors d'une conférence de presse organisée à la veille du départ de l'équipe chinoise composée de 20 experts et qui se trouve en Algérie depuis le 14 mai. Il a toutefois souligné la nécessité de continuer à respecter les mesures préventives contre le coronavirus notamment les conditions d'hygiène et la distanciation sociale. Interrogé sur l'éventuel retour à la vie normale, l'expert chinois a fait savoir que son équipe a transmis une correspondance contenant son avis à leur ambassade en Algérie qui la transmettra, à son tour, au ministère de la Santé et au Comité scientifique. "*Nous avons été interpellé par le ministre sur ce sujet. Notre réponse sera transmise par écrit. Mais sachez que le Comité scientifique se penche actuellement à étudier cette question de déconfinement tout en analysant la situation*", a-t-il déclaré, soulignant, en outre, que le protocole thérapeutique, la "Chloroquine", adopté par l'Algérie, est "efficace".

Par ailleurs, l'expert chinois a expliqué que le virus covid-19 détecté en Algérie "*n'est pas le même que celui détecté dans son pays*", ajoutant que "*les deux virus sont différents et que celui détecté en Algérie semble ressembler à celui trouvé en France*".

R. N.

AFFAIRE DU DOCUMENTAIRE DE FRANCE 5

L'APN convoque une réunion "importante" en présence du MAE

Une réunion se tiendra lundi prochain au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, ainsi que du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladehane, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du parlement. La Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Abdelkader Abdelaoui, tiendra lundi prochain, à 10h00, une séance de travail avec Boukadoum et Bladehane afin de "*discuter des questions d'actualité*", *précise la même source*. Intervenant en pleine crise diplomatique entre Alger et Paris, suite à la diffusion du trés controversé documentaire sur le Hirak "*Algérie mon amour*" par la chaîne française, France 5, la réunion qualifiée "d'importante" devrait aborder cette affaire marquée par le rappel par l'Algérie de son ambassadeur en France pour "consultations".

R. N.

ANALYSE DU PR JASON BORDOFF

Pourquoi l'Arabie saoudite profitera le plus du chaos

L'Arabie saoudite sortira plus forte de la situation chaotique actuelle du marché pétrolier, tant sur le plan économique que géopolitique avec, avant tout, plus de parts de marché. C'est ce qui ressort d'une analyse du Pr Jason Bordoff, fondateur du Center for Global Energy Policy de l'université de Columbia à New York. Une thèse appuyée par Sir Mark Moody-Stuart, ancien président de la Royal Dutch Shell et l'un des plus anciens directeurs de Saudi Aramco.

L'Arabie saoudite sortira plus forte de la situation chaotique actuelle du marché pétrolier, tant sur le plan économique que géopolitique, avec avant tout, plus de parts de marché. C'est ce qui ressort d'une analyse du Pr Jason Bordoff, fondateur du Center for Global Energy Policy de l'université de Columbia à New York. Une thèse appuyée par Sir Mark Moody-Stuart, ancien président de la Royal Dutch Shell et l'un des plus anciens directeurs de Saudi Aramco.

PAR RIAD EL HADI

Le premier semestre 2020, bien que n'étant pas achevé, représente déjà la plus douloureuse des périodes de revers pour l'industrie pétrolière, notamment en raison de l'apparition de la pandémie du coronavirus. La demande s'est fortement contractée avec le confinement de près de 4 milliards de personnes dans le monde. Ceci, couplé à la surabondance de l'offre, a fragilisé les cours au point que le WTI est descendu sous la barre de 0 dollar le baril, durant un instant, au mois d'avril.
Aux Etats-Unis, par exemple, le schiste vit ses heures les plus pénibles depuis le boom de ces dernières années. Criblées de dettes, plusieurs compagnies ont déjà mis la clé sous la porte. Ailleurs, certaines tournent à perte depuis le début de l'année tandis que d'autres ont réduit leurs dépenses d'investissement et leurs dividendes, comme Shell, pour la première fois en plus de 70 ans. Mais une seule de ces grandes compagnies a décidé de respecter son engagement de payer ses 75 milliards de dollars de dividendes cette année. Il s'agit de Saudi Aramco, la société publique saoudienne du pétrole.

Un important coussin de sécurité

Pour les experts, il ne s'agit pas de montrer que l'Arabie saoudite ne subira pas la crise. D'ailleurs, le pays a besoin d'un baril à 80 dollars pour équilibrer ses charges budgétaires. Or, aujourd'hui, le combustible s'échange à moins de 25 dollars. Comme tous les autres pays producteurs, le Royaume wahhabite a également vu ses recettes fiscales chuter, alors qu'il impose des restrictions économiques pour stopper la propagation de la pandémie. Moody's a réduit les perspectives financières de l'Arabie saoudite, il y a une dizaine de jours, car le pays a enregistré un déficit de 9 milliards de dollars au cours du premier trimestre. La semaine dernière, Mohammad Al Jadaan, le ministre des Finances, a déclaré : *"les dépenses publiques devraient être profondément réduites et certaines composantes du plan de diversification économique Vision 2030 seront retardées".*

Mais contrairement à la plupart des autres producteurs, le pays dispose non seulement de réserves budgétaires importantes, mais aussi d'une capacité d'emprunt colossale. Le 22 avril dernier, Al Jadaan a révélé que le royaume a la possibilité d'emprunter jusqu'à 58 milliards de dollars en 2020. Son ratio dette/PIB était de 24% en 2019. C'est relativement faible par rapport aux autres pays producteurs du monde.
Avec 474 milliards de dollars détenus par la Banque centrale dans les réserves de change, l'Arabie saoudite reste confortablement au-dessus du niveau d'environ 300 milliards de dollars, que beaucoup considèrent comme le minimum pour assurer l'inviolabilité de sa monnaie, qui est ancrée au dollar, ajoute Jason Bordoff. Cette situation financière, plus ou moins idéale, va non seulement faciliter la gestion de cette période de morosité, mais être favorable au statut de grand exportateur du pays.

Le royaume captera une bonne partie de la demande mondiale

Avec la récente course aux parts de marché entre elle et la Russie, l'Arabie saoudite a sécurisé de nouveaux contrats de livraisons dans le monde. Bordoff et Moody-Stuart estiment qu'elle se retrouvera avec des revenus pétroliers plus élevés et une plus grande part du marché pétrolier, une fois que la situation se sera stabilisée.
L'Administration américaine de l'information sur l'énergie (IEA) prévoit que la demande mondiale de pétrole reviendra à ses niveaux d'avant la pandémie, d'ici la fin de l'année. L'Agence internationale de l'énergie (AIE), quant à elle, est presque aussi optimiste, prévoyant qu'en fin d'année, la demande ne sera que de 2 à 3 % inférieure à sa moyenne de 100 millions de barils par jour, enregistrée en 2019.
Quid de l'extension des parts de marché de Saudi Aramco ? Aux Etats-Unis, le boom du schiste ralentit. Il n'a déjà plus la cote auprès des investisseurs préoccupés par les faibles rendements de l'industrie et les pressions politiques et sociales croissantes comme les campagnes de militants pro-décarbonisation.
Or, la surabondance de pétrole pousse le stockage mondial de pétrole dans ses derniers retranchements. Les limites du stockage terrestre devraient être atteintes avant la fin de ce mois et un nombre sans précédent de puits de pétrole en production devront être fermés. Cela entraînera un gros ralentissement de l'offre américaine.
En effet, alors que le COVID-19 prépare le terrain pour un resserrement des marchés du pétrole et une hausse des prix, l'Arabie saoudite, ainsi que quelques autres États du Golfe et la Russie, non seulement bénéficieront de prix plus élevés, mais trouveront surtout des opportunités pour accroître leur part de marché et vendre plus de pétrole. Même aujourd'hui, avec des prix très bas, l'Arabie saoudite et le Koweït discutent de la possibilité de mettre sur le marché plus de pétrole provenant d'un gisement situé à cheval sur leur frontière commune.
Les membres économiquement plus vulnérables de l'OPEP pourraient avoir plus de mal à investir dans le redémarrage et le maintien (et encore moins dans l'augmentation) de l'offre et verront donc la croissance de la production ralentir.

Les mauvaises performances en vue pour le schiste feront de la place pour Saudi Aramco

Moody-Stuart pense que le schiste américain en particulier, mettra des années à revenir à ses niveaux d'avant le coronavirus. En fonction de la durée pendant laquelle la demande de pétrole restera basse, la production pétrolière américaine devrait diminuer de 30 % par rapport à son pic d'avant la pandémie. La poursuite de la production de schiste restera très peu profitable, et seulement pour les sociétés mieux capitalisées qui émergeront une fois que les actifs des sociétés en faillite auront changé de propriétaire et que l'industrie sera consolidée.
Déjà, les entreprises du schiste qui ont bénéficié de gros crédits croulent sous les dettes et les prix actuels du baril n'arrangent pas les choses. On estime que la majorité n'aura pas les reins assez solides pour tenir dans un tel environnement de morosité. Elles sont donc appelées à fermer. Ce facteur, combiné aux réductions forcées de la production envisagée, va placer le schiste et ses entreprises dans une position très difficile.
Pour Arjun Murti, ancien analyste chez Goldman Sachs, même si les prix du baril aux Etats-Unis remontent à environ 50 dollars, la croissance annuelle de la production américaine se situerait entre zéro et 500.000 barils par jour, ce qui n'est que l'ombre de ce qu'elle était avec le boom connu au cours de ces dernières années.
Une importante partie des parts de marché laissées sur le chemin sera donc récupérée par l'Arabie saoudite qui profitera de relations économiques au beau fixe avec de nombreux marchés consommateurs, même à l'intérieur des Etats-Unis pour élargir sa base clientèle. Hors Etats-Unis, l'Arabie Saoudite profitera de son statut de swing producer pour combler les défauts de fourniture.
"Il y a quelques semaines seulement, les perspectives pour l'Arabie saoudite semblaient sombres. Mais il est désormais difficile de voir le royaume autrement qu'en position de force", a affirmé Bordoff.

R. E.

LOGEMENTS AADL

Des instructions pour accélérer la cadence des travaux

Logements AADL : Des instructions pour accélérer la cadence des travaux et pallier le retard dû au Covid-19
Le Directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Tarek Belaribi, a instruit, jeudi, les directeurs des projets de logements d'accélérer la cadence des travaux pour pallier le retard dû à la pandémie de COVID-19, indique un communiqué de l'Agence.
M. Belaribi a donné ces instructions, lors d'une réunion d'évaluation tenue par visioconférence et après avoir écouté l'exposé des directeurs généraux adjoints ainsi que des directeurs des projets relevant de l'Agence à travers le territoire national, a précisé l'AADL dans un communiqué sur sa page Facebook.
Cette réunion a été une occasion pour communiquer les chiffres sur le taux d'avancement des travaux dans les projets lancés récemment, ajoute la même source.
L'AADL tient à préciser, que cette réunion consacrée au suivi du taux d'avancement des projets de logements fait suite à celle tenue entre le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri et le Dg de l'AADL, lors de laquelle ce dernier a présenté un bilan des projets dont les travaux seront prochainement lancés.

R. N.

IL REVIENT PAR LA GRANDE PORTE À LA TÊTE DU RND

La revanche de Tayeb Zitouni

C'est une double peine pour Ahmed Ouyahia : le plébiscite ce jeudi par les militants du Rassemblement national démocratique, (RND), réunis en Congrès extraordinaire au Centre international des conférences (CIC) au Club des Pins, de Tayeb Zitouni, en qualité de nouveau Secrétaire général du parti, est sans doute un autre cauchemar pour lui, alors qu'il croupit dans sa cellule à la prison d'El Harrach.

PAR CHAHINE ASTOUATI

En effet, après le retrait de l'ex-candidat à la présidence, Azzedine Mihoubi, Tayeb Zitouni était en roue libre pour un plébiscite annoncé. L'ex-maire d'Alger-centre sous les couleurs du parti "moustache", dont il était par ailleurs membre fondateur en1997, revient ainsi de très loin. En effet, Zitouni, qui n'avait jamais apprécié les méthodes et la gestion du RND par Ahmed Ouyahia, a fini par en être exclu par son meilleur ennemi.

C'était en décembre 2016, quand Ahmed Ouyahia avait abattu sa main lourde sur les dissidents du parti, dont précisément Tayeb Zitouni, Kacem Kebir, feu Yahia Guidoum et Nouria Hafsi, Ammar Hitta, entre autres.

Au faîte de son pouvoir, Ahmed Ouyahia, qui avait repris les rênes du parti après l'intermède de Bensalah, a mis ses adversaires hors d'état de nuire. Mais, ironie du sort, c'est son ennemi juré Tayeb Zitouni qui va lui succéder officiellement et légalement à la tête du RND, pendant que lui broie du noir dans le noir…

C'est assurément une belle revanche pour ce jeune loup politique qui a su garder patience et attendre son heure de gloire. Et son étoile à brillé ce jeudi au Palais des Nations, où il a été consacré patron du deuxième parti algérien, en termes de poids politiques dans les différentes assemblées. Un peu rancunier par rapport à celui qui l'a exclu du parti, Tayeb Zitouni n'a pas hésité à glisser une petite phrase assassine : "*J'étais un opposant convaincu au sein du parti, face aux comportements et aux politiques de l'ancienne direction*", lancera-t-il. Et de rassurer ses ouailles par une tirade : "*il arrive que le RND tombe malade, mais il ne meurt jamais* !" Mais le ton chez le nouveau patron du RND n'est plus aux mauvais souvenirs et aux rancœurs contre les anciens responsables du parti. Preuve en est qu'il a remercié son prédécesseur et éphémère concurrent Azzedine Mihoubi qui a assuré l'intérim après l'emprisonnement d'Ouyahia.

Tayeb Zitouni a par ailleurs rendu hommage aux hommes du RND "qui ont servi le pays, dont Abdelkader Bensalah".

Désormais, il aura la lourde tache de transformer le "bébé Moustache", en un parti adulte, autonome, qui disposera d'un projet politique et tentera de se débarrasser de l'étiquette peu glorieuse d'appareil au service du pouvoir tout comme son alter ego le PFLN.

Le Directeur de la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX), saura-t-il mettre fin à la foire d'empoigne qu'est devenu le RND ces dernières années ?

S'agissant de Mihoubi, qui était tout désigné pour présider aux destinées du parti après avoir été son candidat à la Présidentielle, c'est probablement ses déboires avec la Justice et l'arrestation de son ancienne secrétaire au ministère de la culture, sur fond de soupçons de corruption, qui ont plombé son ambition.

C. A.

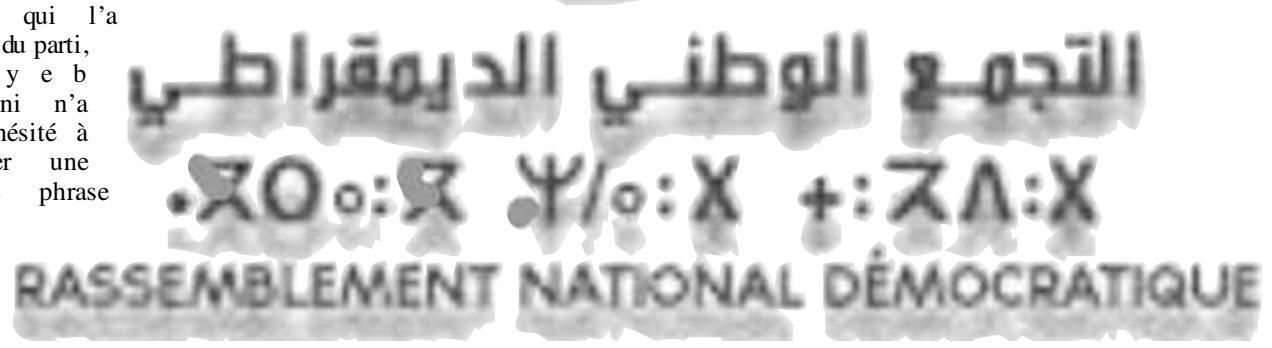

USINES D'ASSEMBLAGE DE VÉHICULES

Les révélations de Ferhat Aït Ali

PAR RANIA NAILI

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali, a mis jeudi le doigt sur la plaie sur ce qui a été appelé pompeusement "l'industrie automobile" en Algérie. *"Les usines actuelles d'assemblage de véhicules n'ont même pas atteint 5% de taux d'intégration, malgré le fait qu'elles ont bénéficié de tous les avantages douaniers et fiscaux et sans payer les droits et taxes"*, a asséné le ministre, lors de ses réponses aux députés dans le cadre du débat sur le Projet de loi de finances complémentaire. Pour Ferhat Ait Ali, l'activité de ces usines s'apparente à une opération d'"importation déguisée", du fait que la facture est restée aussi salée qu'avec le régime de l'importation directe.

Précisément, le ministre a assuré qu'avec les nouvelles règles du jeu qui seront consignés dans un cahier des charges revu et corrigé, la facture de l'importation de véhicules "*n'atteindra pas les deux milliards de dollars que consomment les usines d'assemblage"*.

Le ministre de l'industrie a ainsi révélé que le modèle industriel basé sur l'assemblage des véhicules et des composants électroniques et électroménagers, "*a fait perdre à l'Etat des milliards de dollars, et à mis en difficulté des entreprises nationales, à l'instar de l'ENI et l'ENIEM, et ce, sans atteindre un taux d'intégration respectable"*.

Pour y remédier, Ait Ali a défendu devant les députés l'option du gouvernement consistant à revenir à la formule de l'importation directe des véhicules neufs pour, appuie-t-il, *"garantir l'approvisionnement du marché en attendant de mettre en place une vraie industrie nationale automobile"*. Mais ce projet ne se fera pas du jour au le demain dans la mesure où, selon le ministre, "*il faudrait pas moins de 24 mois pour installer une usine de fabrication automobile"*.

Dans cette perspective, il a rassuré que les cahiers des charges devant encadrer les activités de fabrication de véhicules, et des appareils électroniques et électroménagers et la sous-traitance sont fin prêts et qu'ils seront mis en vigueur aussitôt après l'adoption de la loi de fiances complémentaire.

Ces cahiers de charges permettront, d'après lui, aux opérateurs étrangers en partenariat avec les opérateurs nationaux de lancer des investissements avec leurs propres fonds et avec un taux d'intégration national dés le démarrage de leurs projets.

R. N.

MARCHÉ PARALLÈLE DES DEVISES

L'euro reprend des ailes face au dinar

La valeur de la devise, européenne et américaine, ont connu une nouvelle hausse ces dernières quarante huit heures, au niveau des différents marchés noirs, où se fait la majorité des échanges de devises en Algérie. Au Square Port-Saïd à Alger, principal marché informel en Algérie, la monnaie unique de l'Union européenne s'est chiffrée à 195 et à 178 DZD pour la monnaie américaine, le dollar. Une hausse qui survient dans un contexte pourtant marqué par l'absence de l'armada de cambistes, que l'on croisait voici quelques jours dans chaque coin et recoin de la place Port-Saïd à Alger. Pour contourner cette situation de confinement, ils ont trouvé dans les réseaux sociaux, un moyen pour renouer avec leur activité à savoir la vente et l'achat des devises, par l'ouverture des centaines de pages sur Facebook dédiées essentiellement à la vente des devises qui attirent de plus en plus de commerçants et importateurs. Les échos du déconfinement qui proviennent d'un peu partout dans le monde incitent ces derniers à revenir progressivement sur le terrain, ainsi que leurs clients pour acquérir des sommes converties en devises. En effet, les citoyens affluent de nouveau vers le marché informel des changes pour se procurer de grandes quantités d'euro et de dollar, dans le but de les revendre plus cher après l'expiration de la période de confinement. En outre, la reprise des importations de produits de l'étranger, ainsi que l'éventuelle reprise des vols et voyages pour les Algériens, accélèrent la demande de devises. Pour les cambistes, il n'y a nul doute que ces taux augmenteront davantage. Cela se réalisera, au fur et à mesure de la sortie de crise sanitaire. Ils s'attendent au retour des prix d'avant la pandémie. Ceux-ci étaient à 205 DA pour 1 euro et 185 DA pour 1 dollar. Les experts, quant à eux, prévoient une hausse qui battra tous les records après la crise sanitaire. Ces derniers appellent à exploiter cette conjoncture à remettre de l'ordre dans ce secteur. Ils recommandent à l'avortement de la renaissance après le confinement. Pour eux, la levée du confinement ne doit en aucun cas profiter à ce marché illégal. Pour ce, ils préconisent la mise en place des bureaux de change sur l'ensemble du territoire national, qui constitue la seule solution pour éradiquer cette anarchie.

COMMERCIALISATION DE MASQUES

Des facilitations pour les chefs des ateliers de confection

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a indiqué, jeudi, qu'elle offrirait aux chefs d'ateliers de confection des facilitations pour commercialiser leurs produits en masques de protection et bavettes dans le but de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus. L'ANCA œuvre actuellement à offrir toutes les facilités aux chefs d'ateliers de confection en matière de commercialisation des masques, les appelant à prendre attache avec elle, en communiquant les numéros de téléphone des ateliers et la wilaya, indique un communiqué de l'ANCA publié sur sa page Facebook officielle. L'ANCA avait déclaré qu'elle diffuserait les numéros de téléphones des ateliers chargés de la confection des masques à l'échelle nationale à compter de la semaine prochaine, une option qui permettra aux citoyens d'entrer en contact directement avec ces ateliers pour acquérir des bavettes à un prix ne dépassant pas les 30 Da/unité. Une initiative qui intervient quelques jours après l'entrée en vigueur de la mesure portant obligation du port du masque pour endiguer la propagation du virus.

R. N.

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI SPORTS

BARCELONE

Messi connaît déjà son futur club !

Page 14

ATTAQUES CONTRE LA FÉDÉRATION ET SON PRÉSIDENT

La FAF sort de son mutisme et dénonce une "campagne de médisance"

La Fédération algérienne de football (FAF) sort de son silence et dénonce vigoureusement une campagne de médisance qui vise l'instance fédérale et son président.

FOOT-CORONAVIRUS

Zetchi prend part à une réunion FIFA-UNAF-WAFU

ATTAQUES CONTRE LA FÉDÉRATION ET SON PRÉSIDENT

La FAF sort de son mutisme et dénonce une "campagne de médisance"

La Fédération algérienne de football (FAF) sort de son silence et dénonce vigoureusement une campagne de médisance qui vise l'instance fédérale et son président.

PAR MOURAD SALHI

La Fédération algérienne de football (FAF) explique qu'elle était tenue par un certain droit de réserve et s'interdit, en tant qu'institution respectable, de recourir aux mêmes pratiques viles pour se défendre et préserver son image et surtout celle de l'Algérie.

L'instance fédérale confirme qu'elle était la cible des attaques croisées et bien orchestrées par des "mercenaires". Pour l'instance fédérale, cette campagne ne date pas d'hier. "Une campagne de médisance qui, en réalité, n'a jamais cessé depuis l'élection de l'actuel bureau fédéral le 20 mars 2017 à ce jour. Ni la crise de Covid-19 et encore moins le mois sacré de Ramadhan n'ont infléchi les ardeurs de ceux qui portent la rancœur à l'encontre d'une institution représentant après tout l'Algérie", a indiqué la Fédération algérienne de football dans un communiqué de presse publié sur son site officiel.

A quelques mois des élections électorales, prévues en 2021, la campagne s'annonce encore très rude. L'actuelle direction confirme que se sont les mêmes cercles qui s'agitent à travers leurs relais, y compris des sites électroniques et réseaux sociaux.

"Des mercenaires à partir de salons à l'étranger font circuler des informations mensongères et des rumeurs diffamatoires dont l'objectif est de discréditer l'équipe fédérale et de lui faire porter seule la responsabilité de tous les maux qui affectent notre sport-roi", a expliqué la FAF et de rappeler : "Un lourd héritage qu'elle assume, bon gré mal gré, en y faisant face d'abord, et en y lançant en même temps les chantiers nécessaires pour sa prise en charge diligente."

La Fédération algérienne de football qui, signalons-le, a initié des changements profonds, dément "catégoriquement" toutes les allégations colportées par des porte-voix et des parties malintentionnées qui n'ont pas digéré toutes ses réformes.

Ces réformes, rappelons-le, concernent, entre autres, la mise en conformité des statuts de la Fédération avec ceux de la FIFA et de la loi algérienne ainsi que ceux des Ligues, la construction de centres de formation pour les futurs académies de la Fédération avec le concours précieux de l'Etat algérien, la redynamisation de la Direction technique nationale, la réforme du Système pyramidal de compétition, la mise en place de la Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels, la création d'un département Intégrité.

"Ces projets et bien d'autres porteurs et d'avenir font l'objet vainement de tentatives pour semer la confusion et l'amalgame au sein de l'opinion et auprès des pouvoirs publics", a ajouté le communiqué de l'instance fédérale.

Cette dernière explique aussi ces campagnes par "la perte d'intérêts et de privilèges qui ont longtemps fait le lit de la 'Issaba' mafia du football".

La FAF menace d'aller plus loin dans ce qu'elle a qualifié de diffamation et faknews. "La Fédération algérienne de football s'inscrit en droite ligne dans le cadre de la nouvelle loi incriminant la diffamation, l'atteinte aux institutions, aux biens et aux personnes, ainsi que les faknews".

M. S.

AHMAD :

« Boucler les éliminatoires de la CAN 2021 ? Pas évident ! »

Le président de la Confédération africaine de football, Ahmad Ahmad, s'est exprimé au sujet de la situation du football africain dans un entretien à Beinsport.

« Personne n'a imaginé que nous allions vivre cette situation et une telle crise due à un virus d'une ampleur inimaginable. Aucune planification ni prévision n'a été faite. Tous les pays du monde sont victime de l'épidémie », a déclaré le premier responsable de la CAF.

Ahmad Ahmad a enchainé : « Pour nous, il est trop tôt pour parler ou se prononcer sur la suite des compétitions. Aujourd'hui, la priorité c'est de se concerter avec les associations membres et avec la FIFA pour trouver des solutions afin de soutenir le football au niveau des clubs, des fédérations ainsi que des équipes nationales. »

« Avant de parler de la CAN, il faut voir où en sont les qualifications. Nous avons terminé deux journées sur six. C'est à nous tous de voir, moi je ne souhaite pas en tant que responsable anticiper », a indiqué le responsable malgache.

Le dirigeant africain a ajouté : « On est presque au mois de juin. La question qui se pose est de savoir s'il est possible de terminer les éliminatoires ? »

Le président de la CAF a ensuite expliqué que de nombreux pays africains dépendent d'une seule compagnie aérienne pour les déplacements à savoir Air France et qu'au vu de la situation actuelle il n'est pas évident de reprendre les qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations 2021.

MERCATO

Belkhiter intéresse l'USMA

L'ex-défenseur international du club africain, Mokhtar Belkhiter, qui est libre de tout engagement actuellement, est sur les tablettes de la formation de l'USM Alger.

L'arrière-droit de 28 ans, qui a résilié récemment son contrat avec son club après avoir déposé un dossier auprès de la FIFA pour réclamation de salaires impayés, intéresse fortement le nouveau directeur sportif du club algérois, Anthar Yahia. Ce dernier et même s'il est toujours bloqué en France à cause du Covid- 19, a déjà commencé son travail pour la préparation de la prochaine saison, puisqu'il est en contact avec l'entraîneur en chef, Mounir Zeghdoud. En tous cas, l'ex-international algérien veut installer rapidement une cellule de recrutement pour entamer le mercato et par conséquent la préparation de la saison prochaine.

Pyramids FC s'intéresse à Karim Aribi

La direction du club de Pyramids FC serait en train de travailler sur la piste du buteur algérien de l'ES Sahel, Karim Aribi, en prévision du prochain mercato d'été selon les informations de Kooora. Les responsables égyptiens auraient activé deux pistes en attaque : celle de l'ancien du DRB Tadjenanet ainsi que celle de l'avant-centre d'Al Masry, Mahmoud Wadi. Toutefois, l'arrivée du buteur algérien en Egypte ne pourra se faire que si le club de Pyramids FC cède l'un de ses joueurs étrangers toujours d'après le média arabophone.

Benkhedim interesse Nice

Avec six rencontres la saison écoulée avec Saint-Etienne, le jeune milieu offensif Bilal Benkhedim pourrait bien quitter les verts pour une nouvelle expérience.

À en croire RMC Sport, le jo eur de 19 ans serait sur les tablettes de l'OGC Nice mais aussi du Milan AC en Italie et de Valence en Espagne. Les clubs seraient très intéressés par les qualités techniques et individuelles du jeune Franco-algérien et voient en lui un renfort d'avenir. À noter que Bilal Benkhedim est lié à Saint-Etienne jusqu'à 2022 et que les Verts ne sont pas prêts à le céder facilement.

Saïd Arab est très demandé

Auteur d'une belle saison avec le Red Star en National 1 (D3), le jeune milieu terrain de 19 ans Saïd Arab tape dans l'œil de plusieurs clubs en Ligue 1 française. Le joueur passé par l'ASM Oran a tapé dans l'œil des dirigeants du nouveau promu en Ligue 1 Lorient. Les Merlus sont intéressés par le profil du joueur qui est aussi en contact avec Saint-Etienne qui le veut depuis le mercato hivernal.

Le jeune joueur pourrait quitter le National cette saison et rejoindre la Ligue 1 et peut-être même jouer à l'étranger puisqu'il se trouve aussi dans le viseur de Brentford.

Rappelons que la fédération Algérienne est entrée en contact avec le joueur il y a quelques mois pour renforcer les équipes jeunes de l'EN.

FOOT-CORONAVIRUS

Zetchi prend part à une réunion FIFA-UNAF-WAFU

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a pris part mercredi à une réunion FIFA (Fédération internationale)-UNAF (Union nord-africaine)-WAFU (Union des fédérations ouest-africaines), en présence de Veron Mosengo-Omba, directeur de la division Associations membres de la FIFA, a indiqué l'instance fédérale jeudi.

Selon la même source, trois points ont été abordés lors de cette réunion tenue sur la plateforme Zoom : le programme FIFA connect, le programme d'aide FIFA ou de soutien par rapport à la pandémie de coronavirus et le programme Forward.

Pour le programme FIFA connect, une plateforme est mise gracieusement à la disposition des associations membres par la FIFA. "Toutefois, la FAF a choisi de mettre en place sa propre plateforme avec l'assistance de l'instance internationale car elle sera adaptée à ses besoins", précise la Fédération algérienne sur son site officiel.

Concernant le programme d'aide FIFA aux associations, celui-ci sera validé lors de la prochaine réunion du Comité exécutif, le 20 juin. Mais d'ores et déjà, des aides sont prévues selon des critères prédéfinis, en plus de la possibilité donnée à certaines associations de contracter, si elles le désirent, des prêts à taux zéro auprès de la FIFA.

"Pour ce qui est du programme Forward, les associations ont souhaité davantage de flexibilité par rapport à la dizaine de critères exigés par la FIFA en 2021 pour ouvrir droit aux fonds en raison de la pandémie de Covid-19 qui risque de durer. Ce à quoi la FIFA a demandé à ce que chaque fédération présente d'ici septembre prochain une feuille de route sur ses capacités à honorer lesdits critères d'engagement", conclut la FAF.

APS

LIGUE 1

"L'enregistrement sonore n'est pas un faux", se défend Saâdaoui

Le manager de joueurs Nassim Saâdaoui a plaidé jeudi son innocence dans l'affaire de marchandage de matchs qui l'aurait impliqué, via un enregistrement sonore avec le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya, tout en insistant que le sonore en question "n'est pas un faux".

"Je tiens à préciser que j'ai été convoqué en tant que témoin. L'enregistrement sonore n'est pas un faux. Je pense qu'il existe une expertise technique qui va conforter mes propos. Je ne voulais pas réagir après toute cette campagne qui m'a visé, d'autant que nous étions en plein mois de Ramadhan", a indiqué Saâdaoui à la presse, peu après son audition par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Le DG de l'Entente, Fahd Halfaya, est accusé d'avoir sollicité ce manager pour arranger des rencontres et favoriser, par conséquent, son équipe afin qu'elle remporte le titre de champion d'Algérie au détriment des autres concurrents.

"L'enregistrement s'est déroulée en présence de plusieurs personnes qui sont prêtes à témoigner. Je n'ai fait de chantage à personne", a-t-il ajouté, tout en précisant que l'enregistrement sonore "a été transmis aux concernés, je ne l'ai pas diffusé sur les réseaux sociaux".

Avant d'enchaîner : "Cette affaire n'a aucun lien avec le joueur de l'ESS Ishak Boussouf, j'ai en ma possession un document délivré par l'Entente qui me permet d'agir dans le cadre d'un transfert à l'étranger."

Enfin, Nassim Saâdaoui s'est montré confiant quant à son "innocence" dans cette affaire, se disant prêt à collaborer avec la justice et les structures de football pour arriver à "une réforme du secteur footballistique".

Absent lors de la première séance de la commission de discipline de la LFP pour des "raisons de santé", le DG de l'Entente a déclaré, peu après son audition, qu'il avait déposé plainte contre Nassim Saâdaoui et d'autres personnes pour "chantage", tout en insistant que l'enregistrement sonore est un "faux". Cette affaire a fait réagir le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui a déposé une plainte contre X, alors que la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué dans un communiqué qu'elle s'était saisie du dossier, tout en dénonçant avec vigueur ces "pratiques condamnables".

APS

BARCELONE

Messi connaît déjà son futur club !

Si son départ du FC Barcelone ne semble clairement pas d'actualité à court terme, Lionel Messi devrait néanmoins privilégier son club d'origine lorsqu'il se décidera à changer d'air.

Ce n'est plus un secret pour personne, Lionel Messi a fait la plupart de ses classes au sein du FC Barcelone, club qu'il n'a jamais quitté depuis son arrivée en provenance d'Argentine à l'âge de 12 ans. Mais avant de porter les couleurs du club blaugrana, le Ballon d'Or en série évoluait dans son tout premier club de cœur, les Newell's Old Boys. D'ailleurs, c'est là que Messi devriat aller après Barcelone…

Interrogé jeudi par Diario OIé, le vice-président de Newell's Old Boys a lâché une énorme confidence sur l'avenir de Lionel Messi : « Ce que je sais, c'est que s'il décide de quitter le Barça, Messi viendra à Newell's. Cela ne dépend pas seulement de nous. L'AFA (Fédération argentine de football, ndlr) peut nous aider. Tapia (Claudio Fabian Tapia, l'actuel président de la fédération argentine, ndlr) est très ami avec Messi. Après, je n'ai pas de contacts avec Messi. Je ne souhaite pas le déranger », a-t-il confié. Voilà qui semble clair…

MERCATO

La preuve que le Real Madrid ne veut pas Pogba...

Le club merengue, à l'exception de Zidane, paraît toujours aussi peu motivé pour le recrutement de Paul Pogba. Explication.

Dans son édition du jour, le taboïd anglais The Sun détaille la position du Real Madrid au sujet de Paul Pogba. D'après le média britannique, le club merengue aurait fait savoir à la direction de Manchester United qu'il n'envisageait une offensive qu'à la condition que des joueurs soient inclus dans l'opération. Le Real aurait donné une liste de quatre noms : Lucas Vasquez, Brahim Diaz, James Rodriguez et Martin Odegaard. Autant dire que le Real Madrid n'a aucune chance d'aboutir dans ces conditions.

Mais ce n'est peut-être totalement involontaire de la part du Real. En effet, depuis plusieurs mois, un schisme existe en interne au sujet du milieu de terrain tricolore de MU, Zidane poussant ardemment pour sa venue là où le reste du club, et notamment le président Florentino Pérez, freine des quatre fers. En amorçant la discussion sur ses bases, le club merengue témoigne en effet de sa faible envie de voir Pogba débarquer...

WENGER EST FORMEL

Mbappé et Neymar sont les successeurs de Messi et Ronaldo

Arsene Wenger a été plein de bienveillance voir même d'admiration envers Neymar et Mbappé, lors d'une interview accordée à TalkSPORT.

Pour l'ancien manager d'Arsenal, Neymar et Mbappé représenteraient meme les successeurs des deux montres Cristiano Ronaldo et Lionel Messi. "Nous n'avons jamais vu des joueurs comme Lionel Messi et Cristiano Ronaldo qui peuvent absolument tout créer dans n'importe quelle situation difficile, mais je pense que leur règne touche à sa fin. Mais il s'agit maintenant de la prochaine génération. La prochaine génération est peut-être française : pour le moment les principaux acteurs pourraient être Mbappé. Et il y a bien sûr Neymar", a-t-il déclaré selon des propos relayés par Foot01.

PSG

Claude Puel a essuyé un échec pour ce talent du PSG !

Ayant visiblement la tête à un départ, Adil Aouchiche se serait notamment entretenu avec l'ASSE. Toutefois, les Verts se seraient heurtés à certaines difficultés financières pour boucler l'arrivée du prodige du PSG.

A 17 ans, Adil Aouchiche pourrait bien ne plus reporter le maillot du PSG. Alors que Leonardo fait tout pour faire signer un premier contrat pro à son prodige, cela ne serait pas vraiment dans son plan de carrière. En effet, le milieu de terrain parisien opterait plutôt pour un départ du Parc des Princes cet été. Selon les informations de ESPN, divulguées ce jeudi, Aouchiche et son entourage estimeraient que quitter le PSG serait la meilleure solution pour lui permettre de progresser. Reste à savoir où il pourrait rebondir. Du coté de l'ASSE, on scruterait avec attention cette belle opportunité d'attirer un joueur prometteur à moindre coût. Néanmoins pour les Verts, l'issue aurait été négative.

Ce jeudi, ESPN fait aussi d'autres révélations concernant l'avenir d'Adil Aouchiche et notamment sur son prochain club. Et visiblement, cela aurait peu de chance d'être l'ASSE. Comme l'explique le média britannique, les Verts auraient été en discussions avancées avec le joueur du PSG, avant de finalement être refroidis par les demandes financières du clan Aouchiche, à savoir une prime à la signature de 4M€ et un salaire mensuel de 100.000 €. Beaucoup trop pour les finances de l'ASSE, qui serait désormais écartée. Une information qui vient alors confirmée celles données dernièrement par Le 10 Sport, qui vous expliquait que malgré l'intérêt de Claude Puel pour le Parisien, l'aspect financier ne correspondrait pas aux moyens du club.

REAL

Le club le plus cher en Europe !

Comme tous les ans, l'institut d'audit KPMG a réalisé un rapport pour estimer la valeur des formations européennes. Ce classement a été établi selon plusieurs variables comme les profits effectués, la popularité, le potentiel sportif, le niveau des droits TV et la propriété du stade. Ainsi, le Real Madrid a été désigné, comme l'an dernier, le club le plus cher d'Europe avec une valeur estimée à 3,47 milliards d'euros !

L'équipe espagnole devance ainsi Manchester United (3,34 milliards d'euros), le FC Barcelone (3,19 milliards d'euros), le Bayern Munich (2,87 milliards d'euros) et Liverpool (2,65 milliards d'euros). De son côté, le Paris Saint-Germain (1,91 milliards d'euros) occupe le 9e rang et a connu l'une des plus grosses progressions de valeur sur cette année (+ 45,3%). Dans ce Top 32, on retrouve un seul autre pensionnaire de Ligue 1 : l'Olympique Lyonnais (543 millions d'euros, 20e).

Les clubs les plus chers d'Europe selon KPMG :

1. Real Madrid - 3,47 milliards d'euros
2. Manchester United - 3,34 milliards d'euros
3. FC Barcelone - 3,19 milliards d'euros
4. Bayern Munich - 2,87 milliards d'euros
5. Liverpool - 2,65 milliards d'euros
6. Manchester City - 2,60 milliards d'euros
7. Chelsea - 2,21 milliards d'euros
8. Tottenham - 2,06 milliards d'euros
9. Paris Saint-Germain - 1,91 milliard d'euros
10. Arsenal - 1,85 milliard d'euros

REPRISE DE LA LIGUE 1

La LFP répond à Aulas

Remonté suite à l'arrêt définitif de la Ligue 1, Jean-Michel Aulas poursuit son combat pour tenter de faire changer d'avis la LFP. Lassée par les remontrances du président de l'Olympique Lyonnais, l'instance a affirmé qu'elle ne reviendra pas sur sa décision.

"Il n'est pas question d'envisager un redémarrage de la saison 2019-2020. Édouard Philippe a écarté à nouveau ce jour l'idée d'une reprise des compétitions, confirmant ainsi sa position exprimée le 28 avril. Il n'est, donc, pas question d'envisager un redémarrage de la saison 2019-2020 comme certains s'évertuent à le demander. Le contexte sanitaire s'améliore mais, le Premier Ministre l'a rappelé, la prudence prévaut. Avec les nouvelles annonces du gouvernement, les entraînements vont pouvoir reprendre courant juin et les clubs vont ainsi préparer au mieux la saison prochaine, qui démarrera en août", a indiqué la LFP auprès de l'AFP.

CHLEF, PÊCHE DE THON ROUGE

Participation de trois thoniers

Trois (3) thoniers, issus de la wilaya de Chlef, participeront à la campagne de pêche au thon rouge en haute mer internationale, prévue pour la période allant du 26 mai au 1er juillet prochain.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé, dimanche 18 mai, la Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH). Trois bateaux de la wilaya Chlef participeront à la campagne de pêche de la quote-part algérienne en thon rouge, qui est estimée, cette année, à 1.650 tonnes, a indiqué à l'*APS* le directeur local du secteur, Abderrahmane Abed, déplorant qu'un 4e thonier en maintenance à l'étranger, programmé à participer à cette campagne, "*mais la crise du coronavirus a empêché le parachèvement de ses travaux*" et soulignant, en outre, qu'il s'agit de la 2e participation des navires de la wilaya à la campagne de pêche au thon rouge, dans cette zone proche de l'archipel maltais, sachant que ces thoniers répondent aux normes internationales qui exigent que les bateaux doivent mesurer entre 28 à 32 mètres.
Selon l'*APS*, le responsable s'est félicite de cette opération, qui permettra aux professionnels du secteur de créer des investissements dans la filière thon, notamment l'engraissement, et il a fait cas de l'existence d'un projet en la matière, dans la région, soit un projet d'engraissement du thon, prévu à la réalisation à Sidi-Abdelarahmane (75 kilomètres au nord-ouest de Chlef) et attendu à la mise en service en 2021, avec à la clé une perspective d'exportation du produit et de création de nouveaux postes d'emplois.
La commission internationale pour la conservation des thonidés de l`Atlantique (Cicta) a revu à la hausse le quota de l'Algérie en thon rouge, en le portant à 1.650 tonnes, durant cette année, contre 1.430 tonnes en 2019, a noté l'*APS*.

B. M.

MEDEA, CENTRES DE DÉTENTION COLONIAUX

Lieux de non-droit où l'horreur était portée à son paroxysme

Considérés comme de véritables lieux de non-droit, les centres de détention coloniaux érigés dans la wilaya de Médéa, qui faisait partie de la Zone 2 de la Wilaya IV historique, durant la Guerre de libération, représentent le visage hideux du colonisateur, qui a pratiqué sur les Algériens les pires sévices physiques et les réduisant à de "*vulgaires cobayes*".
Des dizaines de centres de détentions sont devenus, au fil du temps, des lieux où la torture et les pires sévices physiques étaient pratiqués à grande échelle et sans le moindre respect pour le droit ou la dignité humaine.
"El-Djebassa", "Moulin Sportiche", érigés à Médéa, "El-Koudia El-Hamra", à Tablat, désigné aussi sous le nom du "centre N 602", spécialisé dans les exécutions sommaires, ou encore "Zmala" à Berrouaghia, et "Bir Hamou" à Ksar-El-Boukhari, furent parmi les tristement célèbres centres de détention et de torture que les anciennes victimes du nazisme avaient édifiées et transformés, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais plus particulièrement au déclenchement de la Révolution, en enfer sur terre pour les populations civile.
Des milliers d'Algériens, hommes, femmes et vieillards accusés de soutien et de sympathie avec les moudjahidine avaient défilé, tout au long de la Révolution, à travers ces lieux de non-droit qui ont vu le jour à Damiette à la périphérie est de Médéa, Aïn-Gueroumi dans la commune de Mihoub, au nord-est de la wilaya.
Le défunt secrétaire général du Parti du Front de libération nationale (FLN), Boualem Benhamouda, qui fut interné, pendant des mois, au niveau du centre de détention Camp Morand, à Ksar el-Boukhari, avait affirmé, à l'occasion d'un regroupement d'anciens rescapés du centre, organisé, en 2012, que plus de 3.000 Algériens, dont de nombreuses femmes, croupissaient à l'intérieur des geôles de ce sinistre centre de détention et qui ne furent libérés qu'à l'Indépendance. Des milliers d'autres Algériens y avaient transité, depuis son ouverture en 1939, et beaucoup n'ont pu en ressortir vivants, selon Benhamouda qui a dévoilé, au cours de son intervention, certains faits répressibles et condamnables commis contre les internés du Camp Morand.
Le Camp Morand, à Ksar el-Boukhari, ex-Boghari, plus connu sous le nom de Camorra, fut l'un des sept grands centres militaires des internés (CMI), créés en Algérie. Il avait servi de lieu de détention pour prisonniers italiens et allemands, durant la Seconde Guerre mondiale, avant de devenir, à partir de l'année 1956, un "*enfer sur terre*" pour les 900 détenus algériens qui subissaient, de jour comme de nuit, la barbarie des maîtres des lieux comme l'affirme l'ancien détenu et moudjahid Belkacem Metidji.
Selon lui, la vie des internés se réduisait à de longues et pénibles journées de travaux forcés, exécutés à l'extérieur du camp, rythmées, par des séances quotidiennes de torture. Les travaux forcés s'effectuaient sous la torture et l'humiliation. "*L'appel du soir se faisait sous les coups de crosses*", se souvient-il, assurant que certains soldats affectés à ce camp "*prenaient un malin plaisir à boxer les pauvres prisonniers, déjà éprouvés physiquement par ces longues journées de travail*".

APS

RELIZANE

Réouverture du tronçon de l'autoroute est-ouest

Les unités de la Protection civile de Relizane ont procédé à la réouverture du tronçon de l'autoroute est-ouest dans la région de Hmadna (30 kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya) inondé par les pluies torrentielles qui se sont abattues, samedi 16 mai, sur la région, selon le chargé de l'information de cette institution le lieutenant Abbès Khamallah.
Les précipitations enregistrées samedi soir dans la wilaya de Relizane ont provoqué des inondations sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest (direction d'Alger) atteignant 80 centimètres et, par conséquent, la fermeture de cet axe routier et le transfert de la circulation vers la route nationale 4.
Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour pomper les eaux en utilisant du matériel spécial et l'opération a duré 10 heures, a-t-il ajouté. Les mêmes services ont enregistré durant les dernières heures 25 interventions pour inondations dans les communes de Hmadna, Jdiouia, Oued-Rhiou et Mendès sans déplorer de victimes.

TEBESSA

Collecte de plus de 50 poches de sang

Plus de 50 poches de sang ont été collectées, mercredi 23 avril, lors d'une campagne initiée par la direction de la Protection civile de Tébessa.
Cette campagne de don de sang tenue au niveau de l'unité principale de la Protection civile Chahid Chehani Douh, a enregistré une forte affluence des pompiers de différents grades. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération.
Cette campagne s'inscrit dans le cadre des instructions de la direction générale de la protection civile, pour intensifier les actions de solidarité dans le but de lutter contre le coronavirus, approvisionner les banques du sang des divers hôpitaux de la wilaya pour alléger les souffrances des malades et combler le déficit enregistré dans la collecte du sang avec la suspension des opérations de collecte dans le cadre des mesures prises pour endiguer la propagation de la pandémie du Covid-19.
Pour sa part, le représentant du centre de wilaya de collecte du sang, docteur Ali Hmaidya, a révélé qu'un staff médical et paramédical a été mobilisé pour assurer les examens des donneurs avant et après le don, soulignant que les poches de sang seront ensuite transférées vers le laboratoire pour vérification et extraction des dérivés du sang, dont les globules blanches et rouges et le plasma, nécessaires pour la prise en charge des cancéreux notamment.
Le même responsable a salué l'initiative des éléments de la protection civile tenue dans une conjoncture sanitaire particulière.

APS

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Plus d'un jeune sur six se retrouve sans emploi

Alors que des milliers d'entreprises ont été contraintes de fermer en raison de la crise sanitaire de coronavirus à travers le monde, les statistiques révèlent que des millions de travailleurs vont se retrouver sans emploi et exposés à la précarité et à l'appauvrissement.

PAR AMAR AOUIMER

En Allemagne, plus de 500 entreprises ont déposé le bilan, selon les médias de ce pays considéré comme la première puissance économique européenne.En Algérie, des organisations patronales du secteur privé ont revendiqué, dès le mois d'avril, l'aide et le soutien financier de l'Etat sous peine de voir de nombreuses entreprises faire faillite.Aux États-Unis, plus de 30 millions de travailleurs se sont retrouvés chômeurs en deux trois mois, alors que la France, où il y avait un risque de récession économique, commence à se redresser avec les récentes mesures de déconfinement.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), plus d'un jeune sur six a cessé de travailler depuis le début de la pandémie de Covid-19, et ceux qui ont conservé leur emploi ont vu leur temps de travail diminuer de 23%.

D'après l'observatoire de l'OIT, le Covid-19 et le monde du travail, quatrième édition, les jeunes sont beaucoup plus touchés par la pandémie, et la progression forte et rapide du chômage chez les jeunes depuis février dernier touche davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes.

La pandémie inflige un triple choc aux jeunes : non seulement elle ruine leurs perspectives d'emploi, mais elle perturbe aussi leurs études et leurs formations et constitue une entrave pour ceux qui veulent accéder au marché du travail ou cherchent à changer d'emploi.

Avec un taux de 13,6% en 2019, le chômage des jeunes était déjà plus élevé que dans tout autre groupe de population. Environ 267 millions de jeunes – soit plus d'un sur six dans le monde – étaient sans emploi et ni scolarisés ni en formation (NEET). Les 15-24 ans qui étaient au chômage occupaient généralement des formes d'emploi les rendant plus vulnérables, soit parce qu'il s'agit d'emplois mal rémunérés ou d'emplois informels, soit du fait de leur statut de travailleurs migrants.

« La crise économique due au Covid-19 frappe les jeunes – en particulier les femmes – plus durement et plus rapidement que les autres groupes de population. Faute de prendre en urgence des mesures énergiques pour améliorer leur situation, nous allons peut-être devoir assumer l'héritage du virus pendant des décennies. Si leurs talents et leur énergie sont mis à l'écart en raison de l'absence de possibilités d'emploi et de formation, c'est notre avenir à tous qui en pâtira et il sera beaucoup plus difficile de reconstruire une économie meilleure dans la période d'après Covid-19 », a déclaré le directeur général de l'OIT, Guy Ryder.

L'Observatoire préconise l'adoption de réponses urgentes, à grande échelle et ciblées pour soutenir les jeunes, par exemple sous la forme de vastes programmes de garanties d'emploi et de formation dans les pays en développement, et de programmes à forte intensité d'emploi et de garanties d'emploi dans les économies à revenu faible ou intermédiaire.

Les tests et le dépistage portent leurs fruits

La quatrième édition de l'Observatoire s'intéresse aussi aux mesures propres à créer un environnement sûr pour le retour au travail. Elle indique que des tests et un dépistage rigoureux de l'infection au Covid-19 entraînent beaucoup moins de perturbations sur le marché du travail et au plan social que les mesures de quarantaine et de confinement.

Dans les pays qui testent massivement la population et organisent de vastes opérations de dépistage, la diminution moyenne des heures de travail est réduite jusqu'à 50%. Il y a trois raisons à cela : les tests et le dépistage réduisent la nécessité d'appliquer des mesures de confinement strictes ; ils favorisent la confiance du public, encourageant ainsi la consommation et contribuant à soutenir l'emploi et ils permettent de réduire au minimum les perturbations opérationnelles sur le lieu de travail.

En outre, les tests et le dépistage peuvent contribuer directement à créer de nouveaux emplois, même temporaires, qui pourraient être axés sur les jeunes et d'autres groupes prioritaires.

L'Observatoire souligne l'importance de gérer les inquiétudes concernant la confidentialité des données. Si les coûts sont aussi un facteur à prendre en considération, le rapport coûts/avantages des tests et du dépistage est « hautement favorable ».

« Pour assurer une reprise riche en emplois qui favorise par ailleurs l'équité et la durabilité, il importe que les personnes et les entreprises se remettent au travail dès que possible, dans des conditions sûres», explique Guy Ryder. « Les tests et le dépistage peuvent être une composante précieuse dans la stratégie à mettre en œuvre pour combattre la peur, réduire les risques et relancer rapidement nos économies et nos sociétés.»

Pertes d'heures de travail

L'Observatoire met aussi à jour les estimations des pertes en termes d'heures travaillées aux premier et deuxième trimestres 2020, en comparaison avec le quatrième trimestre 2019. On estime à près de 4,8% les heures de travail perdues au premier trimestre 2020 (ce qui correspond à environ 135 millions d'équivalents plein temps, sur la base d'une semaine de travail de 48 heures). Cela représente une légère révision à la hausse d'environ 7 millions d'emplois à plein temps depuis la troisième édition de l'Observatoire. L'estimation des pertes d'emploi au deuxième trimestre 2020 reste inchangée, avec 305 millions d'équivalents temps plein.

Dans une perspective régionale, les Amériques (13,1 %) et l'Europe et l'Asie centrale (12,9 %) accusent les plus fortes pertes d'heures de travail au deuxième trimestre 2020.

L'Observatoire réitère son appel en faveur de mesures immédiates et urgentes pour soutenir les travailleurs et les entreprises, qui s'articulent autour de la stratégie de l'OIT en quatre piliers : stimuler l'économie et l'emploi, soutenir les entreprises, les emplois et les revenus, protéger les travailleurs sur leur lieu de travail et s'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.

A. A.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL

Vers un système d'investissement permettant de travailler sans entraves

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham, a affirmé que la stratégie du secteur, dont l'entrée en vigueur est prévue au milieu de l'été prochain, vise à asseoir un système d'investissement clair qui permet aux investisseurs de travailler sans entraves.

En réponse aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) à propos des articles relatifs au secteur de l'industrie dans le Projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2020, le ministre a déclaré que "ces dispositions sont en adéquation avec la stratégie du ministère de l'Industrie et des Mines, visant à asseoir un système d'investissement clair qui permet aux investisseurs désireux de produire en Algérie de travailler sans entraves afin de parvenir à un réel produit local".

Soulignant que cette stratégie n'était pas limitée à ces seuls articles, mais également à des textes réglementaires qui sont prêts, et dont l'application est prévue après l'adoption du PLFC 2020, Aït Ali Braham a fait savoir que les cahiers de charge relatifs aux activités de l'industrie automobile, de l'électronique, de l'électroménager et de la sous-traitance sont prêts également et leur approbation et entrée en vigueur interviendront après l'adoption du PLFC 2020.

L'objectif, a-t-il précisé "est d'asseoir ce système d'investissement d'ici le milieu de l'été", soulignant que "ce sont les lois et les procédures qui trancheront la pertinence de l'investissement et non pas les responsables ni l'accord du ministre".

Evoquant la règle 51/49, le ministre de l'Industrie a estimé qu'elle avait miné le champ de l'investissement national et avait même interdit aux investisseurs étrangers d'apporter leurs fonds et d'investir directement dans certains secteurs non stratégiques. Par conséquent, ce sont bel et bien les banques publiques qui finançaient les investissements de ces étrangers en Algérie, le résultat est que la majorité des investissements actuels ne comptent aucun investisseur étranger au sens admis au niveau international. En matière d'investissements étrangers, les secteurs stratégiques et non stratégiques seront fixés par le gouvernement après approbation du Parlement, qui peut supprimer ou ajouter des secteurs qu'il juge opportun de figurer ou pas dans la liste.

Concernant la suppression de l'article faisant obligation aux investisseurs étrangers de recourir à des fonds locaux pour l'investissement en Algérie à travers un partenariat avec un opérateur national, le ministre n'a pas hésité à qualifier cette mesure de "bizarre". La logique, a-t-il expliqué, voudrait que tout investisseur investisse ses fonds propres et non des fonds nationaux.

R. E.

LIBYE

Menace d'une suzeraineté régionale turco-russe

La montée en puissance du soutien de la Turquie au GAN de Sarraj a endigué puis repoussé l'offensive du maréchal Haftar. Ce dernier est soutenu par une coalition regroupant la Russie, les émirats arabes unis, l'égypte et l'Arabie saoudite...

La guerre en Libye est en train de muer. Elle change de forme sous l'effet de l'implication croissante des Turcs et des Russes. Deux événements ont de fait illustré cette reconfiguration du théâtre militaire, dont l'issue pourrait être l'internationalisation de la partition du pays entre une Tripolitaine "turquisée" et une Cyrénaïque "russifiée".

Samedi 23 mai, plusieurs centaines de mercenaires de la compagnie de sécurité Wagner – proche de Moscou – ont quitté Tripoli vers l'oasis de Beni-Oualid, située à 150 kilomètres au sud-est de la capitale, où les attendaient des avions Iliouchine assurant des rotations vers la base d'Al-Juffra, localisée à 350 kilomètres encore plus à l'est, au cœur du désert. Cette apparente retraite soldait une série de revers essuyés autour de Tripoli par le maréchal dissident Khalifa Haftar, au service duquel ces mercenaires combattent.

Un an après l'assaut déclenché par l'Armée nationale libyenne (ANL) d'Haftar contre le gouvernement d'"*accord national*" (GAN) de Faïez Sarraj, reconnu par les Nations unies, le conflit n'a cessé de s'enliser aux abords de la capitale, jusqu'à tourner en défaveur des forces assaillantes. La montée en puissance du soutien de la Turquie au GAN de Sarraj a endigué puis repoussé l'offensive du maréchal Haftar. Ce dernier est soutenu par une coalition de parrains étrangers (Russie, Émirats arabes unis, Égypte, Arabie saoudite) et a longtemps bénéficié de la bienveillance diplomatique de Paris. Mais la spectaculaire retraite des mercenaires de Wagner vers Beni-Oualid est trompeuse. Si elle signe la fin des ambitions conquérantes au sein même de Tripoli, elle ne signifie nullement le désengagement russe du théâtre libyen. Et c'est là que le second événement intervient. Mardi 26 mai, Africom - le commandement de l'armée américaine pour l'Afrique - publiait un communiqué dénonçant le "*déploiement par Moscou d'avions de chasse en Libye pour y soutenir les combattants de compagnies de sécurité privées parrainées par l'État russe*". Et Africom de conclure qu'une éventuelle base permanente russe en Libye serait de nature à inspirer, selon les termes du général Jeff Harrigian, cité dans le communiqué, "*une réelle inquiétude sécuritaire sur le flanc méridional de l'Europe*".

IRAN

Du pétrole livré au Venezuela

Téhéran apporte son aide à Nicolas Maduro afin de surmonter les sanctions américaines, dans un pays en manque de carburant malgré ses réserves.

Cinq avions militaires vénézuéliens ont été en effet filmés volant en formation escortant, au-dessus de la mer des Caraïbes, dans la chasse gardée des États-Unis, un pétrolier iranien venu livrer une cargaison de pétrole dont Caracas a le plus grand besoin. L'image diffusée sur les réseaux sociaux lundi 25 mai est lourde de sens. Cinq navires pétroliers iraniens chargés de produits raffinés étaient attendus au Venezuela, le pays étant confronté à une grave pénurie d'essence. L'un d'entre eux, *le Fortune*, est arrivé à destination lundi, marquant le premier acte d'une opération irano-vénézuélienne censée, selon ses promoteurs, démontrer les limites de la politique de pression orchestrée par Washington à leur encontre. Le Venezuela dispose des premières réserves mondiales de pétrole, mais ses capacités de production et de raffinage ont été réduites à néant, le pays étant en proie à des difficultés économiques insurmontables, à une crise politique sans issue et aux effets de sanctions américaines qui frappent son secteur pétrolier depuis janvier 2019.

La cargaison totale qui doit être fournie par l'Iran est estimée à environ 1,5 million de barils, selon le cabinet TankerTrackers, spécialisé dans l'étude des flux de transport maritime globaux. Une telle quantité de produits raffinés ne peut apporter qu'un secours limité au Venezuela, dont les besoins sont énormes.

En plus des livraisons de produits raffinés, l'Iran doit apporter son aide à Caracas pour restaurer la grande raffinerie de Cardon. Plusieurs vols de la compagnie aérienne Mahan Air, transportant des produits chimiques et des équipements nécessaires à la reprise des activités de raffinage, ont également été enregistrés entre l'Iran et le Venezuela. Mahan Air, considérée comme liée aux gardiens de la révolution et accusée par le Trésor américain d'être un vecteur des transferts d'armes entre Téhéran et ses alliés au Moyen-Orient, fait l'objet de sanctions américaines. Des techniciens iraniens ont également été envoyés sur le site, bien que leur rôle précis reste inconnu.

De nombreux bâtiments américains croisent au large du Venezuela, assistés par des avions de surveillance, depuis un mois, dans le cadre d'une opération censée lutter contre le trafic de drogue en provenance du pays et à destination des États-Unis. Mais, pour l'heure, ils ne sont pas intervenus. Les diplomates iraniens et vénézuéliens aux Nations unies s'étaient plaints la semaine passée de menaces américaines sur les pétroliers de la République islamique.

Agences

HONGKONG

Une loi interdit l'outrage à l'hymne national chinois

Les policiers antiémeute, les tirs de gaz poivre et les slogans prodémocratie sont de retour à Hongkong. Après des mois d'accalmie, les manifestations ont repris de nouveau. Des affrontements ont en effet eu lieu à proximité du Parlement local, qui examine un projet de loi criminalisant tout outrage à l'hymne national chinois. Une petite centaine de militants qui scandaient des slogans dans un quartier commercial vers midi ont été dispersés par des tirs de gaz poivre, ont constaté des journalistes de l'*AFP* sur place. Le débat devant le Conseil législatif (LegCo) de ce texte, accusé par le mouvement prodémocratie de porter atteinte à la liberté d'expression, survient après l'annonce distincte, la semaine passée, d'un renforcement du pouvoir de Pékin sur l'ancienne colonie britannique.

Le texte actuellement débattu à la chambre locale vise à punir le non-respect de l'hymne national chinois. Ce délit serait passible de trois ans d'emprisonnement. Le mouvement prodémocratie avait appelé à une vaste mobilisation contre ce projet mercredi. La police a annoncé avoir arrêté 240 personnes au motif qu'elles ont pris part à un rassemblement illégal. Des images diffusées en direct ont montré que nombre des personnes arrêtées étaient des adolescents. Les rassemblements de plus de huit personnes dans l'espace public sont interdits dans le cadre des mesures contre le coronavirus même si l'épidémie semble maîtrisée.

ÉTATS-UNIS

Trump menace de "fermer" les réseaux sociaux

Donald Trump a affirmé que *Twitter* "*interférait*" dans l'élection présidentielle, comme les autres réseaux sociaux, et a déclaré qu'il les "*fermerait pour les en empêcher*".

Le Président américain a en effet accusé *Twitter* d'"*interférer*" dans la présidentielle en signalant deux de ses tweets comme trompeurs, ce qui constitue, selon lui, une menace pour la liberté d'expression.

"*Les Républicains estiment que les plateformes de médias sociaux réduisent totalement au silence les conservateurs. Nous les réglementerons fortement ou les fermerons pour les en empêcher. Nous avons vu ce qu'ils ont tenté de faire et ce à quoi ils ont échoué en 2016…*"

Un avertissement automatique de vérification des faits par Twitter a concerné récemment un message de Donald Trump affirmant que le vote par correspondance donnait lieu à des fraudes. Selon le Président, le réseau social "*s'immisce dans l'élection présidentielle de 2020*".

Twitter "*étouffe complètement la liberté d'expression et en tant que Président, je ne permettrai pas que cela se produise*", a-t-il écrit.

Agences

Coronavirus : et si les masques faisaient plus de mal que de bien ?

Le masque est devenu dans le débat public l'élément central du déconfinement. Plusieurs études attestent de son efficacité contre la transmission du SARS-Cov-2. Pourtant, d'autres scientifiques dénoncent des conclusions biaisées et mettent en garde contre la fausse sécurité conférée par le port du masque.

"*Si vous êtes en bonne santé, vous ne devez utiliser un masque que si vous vous occupez d'une personne présumée infectée par le Covid-19*", indique clairement sur son site l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Autrement dit, le masque n'est pas recommandé pour l'ensemble du public. "*Il n'existe aucune preuve que le port d'un masque par des personnes en bonne santé puisse empêcher d'être infecté par des virus respiratoires*", insiste l'OMS.
Une position qu'ont longtemps défendue les gouvernements, avant de faire volte-face devant les arguments d'autres scientifiques, jusqu'à imposer le port du masque.

Les études contradictoires s'enchaînent

À la décharge des gouvernements, il faut dire que les études contradictoires s'enchaînent. Le 12 avril, une étude sud-coréenne concluait à l'inefficacité des masques, y compris chirurgicaux dans la limitation de la transmission, en raison notamment de la taille des particules virales, capables de traverser les masques. Une nouvelle étude du groupe Delve (Data Evaluation and Learning for Viral Epidemics) de la Royal Society, basée sur de précédentes recherches, affirme de son côté que l'adoption généralisée de masques faciaux peut aider à contrôler l'épidémie de Covid-19 en réduisant l'émission de gouttelettes dans l'environnement par les individus asymptomatiques. Cela confirme également les expériences des pays qui ont adopté cette stratégie, même si la plupart des masques portés en Asie visent la majorité du temps à se protéger de la pollution.

Aucune preuve solide de l'efficacité des masques

Les études sur les masques faciaux n'ont pas été menées pendant une pandémie ou dans le contexte d'un nouveau virus. De plus, les tests sont menés en laboratoire, bien loin des conditions réelles de la vie de tous les jours. La gêne occasionnée par le masque conduit les personnes à se toucher plus fréquemment le visage.
Or, selon plusieurs spécialistes, les inconvénients des masques l'emportent largement sur ses bénéfices. L'utilisation de masques médicaux à grande échelle peut créer un faux sentiment de sécurité, et entraîner la négligence d'autres mesures essentielles, telles que l'hygiène des mains et la distanciation physique.
En second lieu, la gêne occasionnée par le masque conduit les personnes à se toucher plus fréquemment le visage avec leurs mains potentiellement contaminées, ce qui accroît le risque d'attraper le virus. Sans compter les difficultés à respirer au travers de certains masques. De fait, on voit un grand nombre de personnes ayant réclamé des masques à cor et à cris porter les masques... sur le menton. Dernier souci : le masque doit en principe être lavé après chaque usage, ce qui est loin d'être le cas.
Avant de mettre en œuvre des interventions publiques impliquant des milliards de personnes, il faut des essais contrôlés randomisés au niveau de la population ou au moins des études de suivi par observation avec des groupes de comparaison.

De sérieux risques pour la santé

Des chercheurs ont découvert qu'environ un tiers des travailleurs développaient des maux de tête avec l'utilisation du masque, la plupart avaient des maux de tête préexistants qui étaient aggravés par le port du masque, et 60 % avaient besoin d'analgésiques pour les soulager. En ce qui concerne la cause des maux de tête, bien que les sangles et la pression du masque puissent en être la cause, la plupart des preuves indiquent que l'hypoxie et/ou l'hypercapnie en sont la cause. C'est-à-dire une réduction de l'oxygénation du sang (hypoxie) ou une élévation du taux de C02 dans le sang (hypercapnie).
Il est connu que le masque N95, s'il est porté pendant des heures, peut réduire l'oxygénation du sang jusqu'à 20 %.
Une étude plus récente portant sur 159 travailleurs de la santé âgés de 21 à 35 ans a révélé que 81 % d'entre eux souffraient de maux de tête à cause du port d'un masque facial. Certains avaient des maux de tête préexistants qui ont été aggravés par le port du masque. Tous avaient l'impression que ces maux de tête affectaient leur rendement au travail.
Malheureusement, personne n'informe les personnes âgées fragiles et les personnes souffrant de maladies pulmonaires, telles que la BPCO, l'emphysème ou la fibrose pulmonaire, de ces dangers lorsqu'elles portent un masque facial, quel qu'il soit, qui peut entraîner une grave détérioration de la fonction pulmonaire. Cela inclut également les patients atteints d'un cancer du poumon et les personnes ayant subi une chirurgie pulmonaire, notamment avec une résection partielle ou même l'ablation d'un poumon entier.

Baisse du niveau d'oxygène

L'importance de ces découvertes réside dans le fait qu'une baisse du niveau d'oxygène (hypoxie) est associée à une déficience de l'immunité. Des études ont montré que l'hypoxie peut inhiber le type de cellules immunitaires principales utilisées pour combattre les infections virales, appelées lymphocytes T CD4+. Cela se produit parce que l'hypoxie augmente le niveau d'un composé appelé facteur 1 inductible à l'hypoxie (HIF-1), qui inhibe les lymphocytes T et stimule une puissante cellule immunitaire inhibitrice appelée Tregs. Cela ouvre la voie à toute infection, y compris la Covid-19, et rend les conséquences de cette infection beaucoup plus graves. En fait, votre masque peut très bien vous exposer à un risque accru d'infection et, si c'est le cas, avoir des séquelles bien pires.
Les personnes atteintes d'un cancer, en particulier si le cancer s'est propagé, courent un risque supplémentaire d'hypoxie prolongée, car le cancer se développe mieux dans un micro-environnement pauvre en oxygène. Un faible taux d'oxygène favorise également l'inflammation, ce qui peut favoriser la croissance, l'invasion et la propagation des cancers. Des épisodes répétés d'hypoxie ont été proposés comme un facteur important de l'athérosclérose et donc de l'augmentation de toutes les maladies cardiovasculaires (crises cardiaques) et cérébrovasculaires (accidents vasculaires cérébraux).
Le port quotidien de ces masques présente un autre danger, surtout s'ils sont portés pendant plusieurs heures. Lorsqu'une personne est infectée par un virus respiratoire, elle expulse une partie du virus à chaque respiration. Si elle porte un masque, elle respirera constamment les virus, ce qui augmentera la concentration du virus dans les poumons et les voies nasales. Nous savons que les personnes qui ont les pires réactions au coronavirus ont les plus fortes concentrations du virus au début. Et cela conduit à la tempête mortelle de cytokines chez un certain nombre d'entre eux.

Agences

MALÉFIQUE

21h00 W9

Pour se venger du roi qui l'a trahie pour accéder au trône, la fée protectrice du royaume de la forêt, lance un sortilège à la fille du monarque. Si celle-ci se pique à l'aiguille d'un rouet avant ses 16 ans, elle s'endormira à jamais.

TPMP : LE JEU

21h00 8

De nombreux défis et quiz sont au programme de cette émission qui tient la promesse de gâter ses télespectateurs. Gare aux perdants cependant car les gages qui leur sont réservés pourraient les déstabiliser. Bien d'autres surprises sont prévues pour ce divertissement réjouissant concocté par Cyril Hanouna, accompagné par quelques-uns des chroniqueurs de «Touche pas à mon poste !». Bonne humeur assurée, sur le plateau comme devant sa télévision !

ENVOYÉ SPÉCIAL

21h00 2

Depuis l'épidémie de covid-19 et le confinement, certains consacrent dorénavant tout leur temps au service des autres.

LES HOMMES DU FEU77

21h00 3

Bénédicte, adjudant-chef des sapeurs-pompiers, prend son nouveau poste dans une caserne des Corbières. Seule femme, elle reçoit un très bon accueil de l'équipe, mais bientôt des tensions se font jour, sur fond de menaces de disolution de leur unité.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE

21h00 arte

Marie-Thérèse d'Autriche est attaquée de toutes parts. La Prusse, la Bavière, la France, la Saxe et l'Espagne contestent son droit à la succession. Frédéric II conquiert la riche Silésie et entraîne ses ennemis dans une guerre contre elle, alors qu'à la Hofburg, à Vienne, sa belle-mère, mademoiselle de Chartres, l'espionne pour le compte de Louis XV. De son côté, son mari François Etienne de Lorraine se lance dans un commerce lucratif - y compris avec ses ennemis.

CASTLE L'AVENIR NOUS LE DIRAE

21h00 4

Alexis et Pi ont trouvé un logement. Castle, qui se réjouit d'apprendre que les deux tourtereaux vont enfin quitter son appartement, s'intéresse à un nouveau meurtre. Shauna Taylor, un agent de probation, a été retrouvée torturée et assassinée chez elle. Un homme, aperçu en train de fuir la scène de crime et recouvert de sang, est activement recherché. Pendant ce temps, le docteur Wickfield, beau-frère de la victime, confie à Castle que Shauna avait l'impression d'être persécutée. Un suspect, Simon Doyle, est rapidement identifié. Il annonce à Castle être capable de voyager dans le temps et venir de l'année 2035...

WHY WOMEN KILL

21h00 M6

En 1963, Beth Ann Stanton emménage dans un nouveau quartier avec son mari Rob. Elle est complètement soumise à ce dernier et pense que ceci est totalement normal et que cela fait d'elle une « épouse parfaite ». Mais un jour, sa voisine lui apprend que Rob la trompe avec une serveuse, April.

MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA 7E COMPAGNIE ?

21h00 TF1

En mai 1940, pendant la débâcle des armées françaises. Les tribulations d'une poignée de soldats, rescapés d'une compagnie retenue captive par les Allemands.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4006 | Ven. 29 - Sam. 30 mai 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h43
Dohr	12h45
Asr	16h36
Maghreb	20h03
Icha	21h41

CORONAVIRUS

LA COP26 POUR LE CLIMAT REPOUSSÉE À FIN 2021

La COP26, jugée cruciale dans la lutte contre le changement climatique et qui devait se tenir en novembre 2020 à Glasgow, a été repoussée d'un an, en raison de l'épidémie de Covid-19.

Ce nouveau report d'un grand rendez-vous pour l'environnement a été demandé par le Royaume-Uni, avait fait savoir l'ONU .

Cette demande a été validée jeudi et la 26è Conférence des Parties se tiendra du 1er au 12 novembre 2021, selon le compte Twitter de la COP26, en concertation avec la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et l'Italie, partenaire de ce sommet.

La COP26 avait été repoussée sine die dès avril. Selon le journal britannique The Guardian, il a été imaginé pendant un temps "*que le sommet pourrait être convoqué dans les trois premiers mois de 2021*". Mais le Royaume-Uni estimait "*qu'un délai beaucoup plus long est nécessaire*", selon le journal.

Environ 30.000 personnes, dont 200 chefs d'Etat et de gouvernement, étaient attendues à ce sommet de onze jours, crucial pour tenter de limiter la hausse des températures dans le monde.

Cette décision "*est la bonne, étant donné que la santé publique doit être la priorité absolue*", a commenté Alden Meyer, spécialiste en négociations climatiques.

"*Mais la pandémie du coronavirus n'a pas mis la crise climatique sur pause*", a-t-il averti, alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient. Le nord de l'Inde suffoque actuellement sous une canicule, après le sud-est de l'Europe et le Proche-Orient. "*Nous avons une occasion unique de reconstruire des sociétés plus durables, équitables, résilientes et saines, au moment où les pays relancent leurs économies*", complète Andrew Steer, président de l'institut de recherche World Resources Institute (WRI). "*Il est à présent essentiel que les pays utilisent ce délai supplémentaire et s'assurent que leurs plans de relance économique soient judicieux du point de vue climatique*", renchérit Mohamed Adow, directeur de Power Shift Africa. L'Accord de Paris, signé en 2015, prévoit de limiter le réchauffement climatique mondial bien en-dessous de 2 C, voire 1,5 C. Mais on est loin du compte : le monde a déjà gagné environ +1 C depuis l'ère pré-industrielle, entraînant une multiplication des catastrophes climatiques. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent au rythme actuel, le thermomètre pourrait grimper de 3,4 à 3,9 C d'ici la fin du siècle. Même si les Etats signataires de l'accord de Paris respectent leurs engagements, le mercure montera de 3,2 C.

Cet accord prévoit une révision des engagements des Etats en 2020. Pour l'instant, seuls dix d'entre eux l'ont fait, qui représentent à peine 2,9% du total des émissions de CO2, selon le WRI. Parmi les derniers en date, le Rwanda.

Cent-cinq Etats, situés principalement en Afrique et en Amérique centrale et du Sud, et représentant 15% des émissions, ont prévu d'augmenter leur ambition et leurs actions en faveur du climat. Manque à l'appel de gros pollueurs, comme les Etats-Unis (qui ont prévu de quitter l'Accord de Paris fin 2020), la Chine ou encore la Russie. 2020 devait être une année cruciale pour l'environnement, avec la tenue de la COP26 pour le climat, mais aussi de la COP15 pour la biodiversité.

Cette réunion de la Convention de l'ONU, sur la diversité biologique, doit permettre d'établir un plan mondial pour protéger et restaurer les écosystèmes, indispensables à l'humanité, d'ici 2050, après l'échec des objectifs qui avaient été adoptés en 2010 pour la décennie écoulée.

Prévue en octobre à Kunming, en Chine, elle pourrait ne pas se tenir avant mai 2021, selon une source proche du dossier.

Le congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui devait se dérouler à Marseille du 11 au 15 juin, a lui été décalé à janvier 2021.

"APOLOGIE DE LA VIOLENCE"

TWITTER SIGNALE TRUMP

Un tweet du président américain Donald Trump sur les affrontements de Minneapolis (Nord des Etats-Unis) a été signalé, hier par Twitter pour "apologie de la violence". "*Ce tweet viole les règles de Twitter sur l'apologie de la violence, toutefois, Twitter estime qu'il est dans l'intérêt du public que ce tweet reste accessible*", a indiqué le réseau social. "*Quand les pillages démarrent, les tirs commencent, merci!*", a écrit Trump dans un message pouvant être interprété comme une incitation aux forces de l'ordre, à faire usage de leurs armes. Des manifestants ont incendié jeudi soir un commissariat de Minneapolis, lors de la troisième nuit d'affrontements contre la police, aux mains de laquelle est mort George Floyd, cet Afro-américain qui a perdu la vie lors d'une interpellation musclée lundi à Minneapolis. Des milliers de personnes ont assisté à l'incendie dans les quartiers nord de la ville, après que certaines d'entre elles eurent forcé les barrières qui protégeaient le bâtiment et brisé ses vitres, alors que les policiers avaient déserté le commissariat, selon les forces de l'ordre. Trump, ulcéré par l'attitude de Twitter à son égard, a signé jeudi un décret visant à limiter la protection des réseaux sociaux et la latitude dont ils bénéficient dans la modération de leurs contenus. Twitter a signalé, pour la première fois mardi, des messages du Président américain, en ajoutant la mention: "*Vérifiez les faits*". Il s'agissait de tweets affirmant, que le vote par correspondance était forcément "frauduleux", car sujet aux manipulations, une question ultra-sensible en pleine année électorale.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE"

8 NOUVEAUX DÉCÈS ET LES CONTAMINATIONS EN BAISSE

Huit nouveaux décès dus au Covid-19 ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, ce qui porte à 638 le total des décès, a annoncé hier vendredi, le porte-parole du Comité en charge du suivi de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Les nouveaux décès ont été enregistrés à Tamenrasset, M'sila, Mila, El Bayadh, Oran, Setif, Médéa et Ouargla. Pour les contaminations, 137 nouveaux cas positifs (140 la veille), ont été officiellement recensés ces dernières 24 heures, pour un total de 9.134 infections, selon le Pr Fourar qui a précisé que 31 patients sont en soins intensifs. Pour les guérisons, 145 nouvelles personnes ont été déclarées guéries (148 hier), pour un total de 5.422 depuis le début de l'épidémie, selon la même source.

NON-RESPECT DU CONFINEMENT À ORAN

L'AFFAIRE DE L'HOTEL "LE ZÉNITH" DEVANT LA JUSTICE

Le parquet du tribunal d'Oran a transmis, jeudi au juge d'instruction, le dossier de l'affaire de l'organisation récemment d'une soirée artistique au sein de l'hôtel "Le Zenith", en infraction aux mesures de prévention contre la propagation de l'épidémie du coronavirus, a indiqué cette instance judiciaire.

"*Les parties concernées par cette affaire ont été présentées, jeudi devant le parquet, à l'issue des investigations menées par les services de la sûreté sur les motivations des organisateurs de cette fête, qui a eu lieu à l'hôtel Le Zénith, la veille de l'Aïd El-Fitr et diffusée le second jour de l'Aïd, par la chaîne de télévision El-Bahia*", a souligné la même source, dans un communiqué de presse remis à l'APS.

En application des dispositions du Code des procédures pénales, notamment dans son article 11, "*le procureur de la République du tribunal d'Oran informe l'opinion publique, sur des informations faisant état de l'organisation d'une soirée artistique par un nombre de personnes dans la salle des fêtes Le Zénith, à laquelle a assisté un grand nombre de citoyens, ignorant les mesures de prévention contre la propagation de l'épidémie du Covid-19, exposant ainsi à un grand risque la santé et la sécurité des personnes*", a noté le communiqué émanant du procureur de la République du tribunal d'Oran, Hadj Kaddour Boucif. "*Suite à ces informations, le parquet a instruit les services de la police judiciaire d'ouvrir une enquête sur les faits et d'entendre toutes les personnes ayant un lien avec cette affaire*", a-t-on précisé, indiquant qu'à l'issue de l'enquête préliminaire, le dossier a été transmis au juge d'instruction pour le délit de "*mise en danger directe de la vie d'autrui ou l'exposition de son intégrité physique à un danger imminent, en infraction préméditée du devoir de précaution et de sécurité, durant la période du confinement sanitaire, en application de la loi, notamment, dans l'article 290F 02 bis du Code pénal*". Les parties concernées sont également accusées d'infraction aux ordonnances et aux règlements, selon les lois en vigueur, ajoute le procureur de la République, affirmant que "*la loi sera appliquée dans toute sa rigueur, notamment lors d'événements touchant la santé et la sécurité des personnes*".